

**INFORMATION IMPORTANTE :
CHEQUES DEJEUNER VOLES – 2010**

Madame, Monsieur,

Des **chèques déjeuner millésime 2010** ont été **dérobés**.

Pour reconnaître ces chèques, c'est très simple : vérifiez uniquement le code sécurité figurant au-dessus de la valeur du chèque.

N'acceptez surtout pas les chèques déjeuner portant les codes sécurité suivants :

JOTU 365	JOTU 374	JOTU 398	JOTU 418	JOTU 508
JOTU 552	JOTU 554	JOTU 563	JOTU 570	JOTU 593
JOTU 606	JOTU 860	JOTU 931		
JOTY 022	JOTY 028	JOTY 032	JOTY 097	JOTY 103
JOTY 136				

Nous comptons sur votre coopération et vous remercions de refuser ces chèques en caisse. Nous vous rappelons que vous ne devez jamais accepter plus de deux titres par personne et par repas.

Nous vous saurions gré de signaler toute présentation à notre service juridique au numéro de téléphone suivant 01 41 85 08 59 ou par fax au 01 41 85 05 71. Vous pouvez également contacter les services de police ou de gendarmerie les plus proches.

Vous remerciant par avance de votre vigilance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHEQUE DEJEUNER LE 03/06/2010

Ce document est réalisé par un imprimeur et imprimé sur du papier 100%



Siège social: 1, allée des Pierres Mayettes - Parc des Barbanniers - BP 33-92234 GENNEVILLIERS Cedex - www.chequedejeuner.fr
Tél. : 01 41 85 05 05 - Fax: 01 41 85 05 00 - TVA intracommunautaire FR 36642044366
Société Coopérative de Production Anonyme à Capital Variable - RCS Nanterre - B 642 044 366 - SIRET 642 044 366 000 44 - NAF 6619 B
Délégations régionales: Bordeaux . Lille . Lyon . Marseille . Metz . Nantes . Nice . Paris . Rennes . Rouen . Strasbourg . Toulouse . Tours